



162 ST-DENIS  
Tél. Est 893

# L'AUTORITÉ



Abonnement:  
Par maille . . . . \$1.00 par année

GASTON MAILLET, directeur

REDDE CAESARI QUAE SUNT CAESARIS

SAMEDI, 12 FEVRIER 1916.

## Va-t-elle encore trembler sur sa base ?

### La Législature en face d'un danger !

Des informations précises nous permettent d'affirmer que l'on tente d'approcher certains députés. — On veut surprendre la bonne foi du Premier Ministre et des législateurs a propos de l'annexion de Maisonneuve et de certains pouvoirs fantastiques demandés par diverses petites municipalités qui environnent Montreal

#### Le déficit de deux millions

A peu près tous ceux qui ont acheté, ces années dernières, des propriétés à la hausse sont aujourd'hui mal pris. Des milliers de magasins et de logements sont restés inoccupés depuis des mois, et, dans beaucoup de cas, l'année dernière. Et beaucoup d'immeubles sont occupés par des locataires qui sont incapables de payer leur loyer. Et, naturellement, ce n'est pas le moment de vendre.

Nombre de propriétaires nous affirment que les immeubles, à Montréal, ne rapportent à l'heure actuelle que juste le revenu suffisant pour payer les taxes et les assurances. Ce qui veut dire que les propriétaires qui ont des hypothèques à rencontrer sont en face de la ruine.

Dans ces conditions, la "Patrie" indique la seule manière décente de combler le déficit de l'administration municipale :

"Pour résoudre le problème financier qui se pose, il faut choisir entre deux maux : augmenter la taxe foncière afin de grossir le revenu, ou emprunter du capital pour faire face aux dépenses courantes.

En principe c'est mal administrer que d'appliquer le capital emprunté aux dépenses courantes. Mais, à l'heure présente, on se rend facilement compte qu'une augmentation de taxe va entraîner une dépréciation de la valeur foncière et que par suite, si le revenu est augmenté, ce ne sera que pour un an, et il faudra ensuite réduire sensiblement le rôle d'évaluation. Nous sommes, comme disent nos concitoyens anglais, "between the devil and the deep sea".

"De sorte que plutôt que d'accroître la dépréciation déjà très visible des valeurs immobilières par une augmentation de taxe qui n'atteindrait pas le but que l'on se propose et quoique l'autre expédient répugne, c'est sur un emprunt qu'il faudra en définitive se rabattre, dans l'espoir que, d'ici à un an, les affaires reprendront assez pour permettre de recourir à d'autres mesures, conformes aux saines méthodes d'affaires."

Si la Législature adopte l'autre moyen et augmente la taxe foncière, elle précipitera un désastre.

GASTON MAILLET.

#### SIR LOMER et M. COUSINEAU,

on veut surprendre votre bonne foi. Prenez garde ! !

Au moment où personne ne trouve de solution pour sortir Montréal du gachis financier actuel dans lequel il se trouve, n'annexez pas Maisonneuve !

Au moment où nos affaires sont si mal administrées, de grâce, ne nous chargez d'aucun fardeau qui nous enfoncera davantage dans l'abîme !

N'annexez pas Maisonneuve maintenant.

Ne donnez pas trop de pouvoirs d'emprunt aux petites municipalités, mais juste le nécessaire. La haute comme la petite finance et les propriétaires de Montréal vous le demandent.

Certaines figures louches font les cent pas au Château Frontenac et dans les corridors du Palais Législatif, tentant d'approcher des membres du Parlement, qui heureusement jusqu'à aujourd'hui, ont repoussé avec indignation toutes ces audacieuses tentatives.

#### SIR LOMER et M. COUSINEAU,

Nous sommes en guerre.—Le Parlement d'Ottawa est détruit.

Attention ! En garde ! ! !

FLAMBEAU.

### L'intempérance marche de pair avec la prohibition

Les dernières statistiques démontrent que plus il y a de places "sèches" aux Etats-Unis, plus fleurit l'ivrognerie.

Les membres de la Législature criblent de sarcasmes les hypocrites adeptes de John Roberts

Les prohibitionnistes n'ont plus la même assurance. Ils croyaient balayer la province, ils ne cherchent plus maintenant qu'à sauver l'honneur. A force de tirer des ficelles grosses comme des câbles, ils en sont venus à livrer leurs tactiques

à tous ceux qui ont des yeux pour voir, des oreilles pour entendre et une intelligence pour comprendre.

"L'Autorité" peut réclamer sa bonne part de mérite dans la mise à nu de ces histrions. Elle a raconté comment John H. Roberts eut le culot de mettre en tête de son programme le scrutin secret, après être allé à Québec le combattre. Elle pourrait aussi raconter les tribulations d'un juge de Québec à qui un brave ouvrier de Saint-Hyacinthe demandait en écoutant ses exhortations prohibitionnistes :

— Dans votre temps, ne preniez-vous pas un petit coup ?

Il paraît que ce vertueux magistrat, s'il ne va pas dans les bars, possède une cave bien garnie. Et continuera de la tenir en excellent état, même si la prohibition était décrétée d'un bout à l'autre de la province, tandis que les malheureux ouvriers, n'ayant même pas la priviège de s'acheter une bouteille de bière chez l'épicier du coin, devraient recourir à un whisky fabriqué par le premier venu possesseur d'un alambic. Pour du tord-boyaux, ce serait du tord-boyaux ! Mais ces farceurs de prohibitionnistes se moquent des ouvriers comme de leur dernière chemise. . .

Nous avons déjà relaté que dans la république voisine, les divers Etats, après avoir adopté la prohibition, avaient rappelé cette loi les uns après les autres. Mais négligeant cette leçon d'autres Etats dans les dernières années ont aussi adopté la mesure. Et que voyons-nous ?

Nous voyons que la consommation des spiritueux était plus considérable aux Etats-Unis en 1914 qu'elle ne l'était en 1907.

D'après les chiffres du recense-

ment américain, nous voyons qu'en 1907 la consommation des spiritueux aux Etats-Unis s'élevait à 23 gallons par tête de population et ces mêmes chiffres officiels nous apprennent qu'en 1914 la consommation s'élevait à 25 gallons, soit deux gallons de plus par tête de la population des Etats-Unis.

Il est à remarquer, comme le disait quelqu'un qui a fait une étude spéciale de la question, que les grands progrès accomplis par les partisans de la prohibition aux Etats-Unis l'ont été au cours de la période comprise entre 1907 et 1914. La partie du territoire américain sous le régime de la prohibition renferme 13 millions d'habitants ; mais en dépit de cela, et peut-être même à cause de cela — par suite de la tendance de l'homme à accomplir les choses défendues — la consommation de l'alcool a augmenté dans une proportion notable. De 93 millions de gallons que la consommation des spiritueux était en 1910, elle s'est élevée à 136 millions de gallons en 1914. N'est-ce pas la preuve que la prohibition en ayant pour résultat d'abolir les licences ne supprime pas l'alcool.

Examinons maintenant une autre ficelle tirée par les prohibitionnistes : la guerre. Qu'au Canada comme en Angleterre des tartufes aient songé à tirer parti de la guerre pour travailler à faire décréter une prohibition nationale, sous le fallacieux prétexte d'économie que les buveurs, déclaraient-ils sans rire, s'empresseraient de porter au Fonds Patriotique, c'était à prévoir.

Mais il est à constater que la nation anglaise, éprise de liberté, ne s'est pas comme cela laissée condamner au pain et à l'eau sans protester. Les ouvriers ont été les pre-

miers à crier : "Pas de bière, pas de travail !" Ils ne voulaient pas se priver d'une des jouissances les plus anodines de la vie pendant que les riches, sous leurs yeux, s'abandonnaient le champagne.

L'Angleterre a rejeté la prohibition, consciente que ce ne serait certes pas à cause de la bière qu'elle ne pourrait pas rencontrer les Allemands en champ clos, attendu que les Allemands sont de plus grands buveurs de bière que les Anglais.

Allez donc proposer aux Français de supprimer le vin parce qu'ils sont en guerre ! Vous voyez d'ici le tollé. Au cas où la prohibition serait établie d'un bout à l'autre de la province de Québec, vous assisteriez à la fermeture de tous nos grands hôtels, le Frontenac, le Ritz-Carlton, le Windsor, le Saint-Regis.

Les étrangers ne voudraient pas venir au Canada à moins d'y être conduits de force par leurs affaires. Nous passerions pour une bande d'idiot, réduits que nous serions à écouter les harangues de John H. Roberts et les cantilènes de l'Armée du Salut.

Mais les nouvelles qui nous arrivent de la Législature sont réconfortantes. Sir Lomer Gouin a reçu froidement les dernières délégations des prohibitionnistes, et les députés se montrent plutôt sarcastiques à l'égard de ces messieurs dès qu'ils apparaissent. Le scrutin secret sera décrété, et dès que les électeurs auront recouvré leur liberté de conscience, le terrain conquis par la prohibition à l'aide d'intimidation systématique et de menaces honteuses, sera promptement perdu. Ce sera la défaite de l'hypocrisie !

Sylvio PICAUD.

#### Le parti libéral en décadence

Le crime est consommé : nos parlementaires se sont voté unanimement une prolongation de leur terme d'office.

Les libéraux ne se sont pas seulement faits les complices des conservateurs pour accomplir cet acte de spoliation ; le ministère a laissé entre leurs mains toute la responsabilité de la décision à prendre, et, ayant toute discrétion pour décider si la Constitution sera maintenue, ou si les représentants du peuple resteront en office sans mandat, ils ont ignominieusement renié leurs principes et voté pour la mesure qui leur donnera une indemnité additionnelle de \$2,500 à laquelle ils n'ont pas droit.

Rien ne saurait mieux illustrer le degré de décadence où en est rendu le parti libéral.

Sir Wilfrid Laurier tenait pour le principe intangible des droits populaires. Il l'a clairement donné à entendre dans l'éloquent discours qu'il a prononcé mardi à la Chambre, et dans lequel il a couvert par d'aussi nobles sentiments qu'il a pu la honteuse capitulation de son parti. Mais Sir Wilfrid, pour affirmer son autorité, ne peut plus compter sur ses anciens lieutenants, les Fielding et les Fisher, par exemple, qui sont atteints de débilité sénile et, depuis leur humiliante défaite de 1911, sont pris de panique à la seule pensée d'une lutte électorale à soutenir. De son côté, M. Lemieux n'est pas très écouté par la députation libérale. Et la grande majorité des députés libéraux, par pure lâcheté ou par pure paresse, n'ont pu résister à la séduction du mandat usurpé. Et ce sont eux qui ont imposé au chef vénérable du parti libéral la pénible obligation d'acquiescer à la mesure ministérielle prolongant arbitrairement le terme d'office du parlement.

On a vu comme cette répudiation de toute sa glorieuse carrière répugnait au vieux chef libéral. C'est au point qu'avant de consentir à la mesure, il a démontré qu'il ne le pouvait pas, qu'il ne le devait pas :

"Une modification à la Constitution dans le sens de celle proposée, a-t-il déclaré, est un empiètement sur les droits du peuple, et il faut des considérations d'une extrême gravité pour justifier une mesure d'une aussi haute importance. Cette question d'extension du parlement est plus importante qu'importe. Nous n'avons pas même le pouvoir de l'accorder nous-mêmes. Il faut nous adresser au parlement impérial. D'ailleurs, c'est toujours une question d'une extrême gravité de toucher à une Constitution qui a été élaborée avec le plus grand soin et dont le principal but est de sauvegarder les droits des minorités. C'est prendre une terrible responsabilité que de priver le peuple du droit de se choisir de nouveaux représentants à l'expiration du terme d'office régulièrement fixé par la Constitution. . . Enfin, une élection à l'heure actuelle est une chose fort possible. Il y a tout un monde entre prendre les moyens de forcer une élection et tenir une élection au temps rigoureusement fixé par la loi qui nous régit."

De sorte que Sir Wilfrid a parfaitement démontré qu'il n'y avait pas de raison majeure pour empêcher une élection, et après il a accepté la prolongation arbitraire du terme d'office du parlement, pour empêcher une révolte parmi ses partisans capables de tous les reniements pour éviter d'aller rendre leurs comptes à leurs électeurs.

Les élections ne sont toutefois que remises.

En 1917, le parti libéral sera bien forcé de paraître devant le peuple, et quelles humbles excuses invoquera-t-il pour se faire pardonner l'odieuse spoliation dont il vient de se rendre responsable ?

OBSERVATOR

#### L'enquête des obus

L'opposition avouons-le, s'est rendue ridicule en réclamant une enquête sur les contrats donnés pour la fabrication des obus. Pourquoi toute cette agitation, pourquoi tout ce bruit, si l'on n'avait pas en vue une campagne électorale prochaine ?

Puisque l'on se préparait à acquiescer docilement à la proposition de prolonger le terme d'office du parlement, il était bien inutile de chercher si fort à faire du capital politique avec l'industrie des munitions.

Aussi bien une enquête sur nos industries de guerre serait-elle incomparablement plus dangereuse que l'élection que l'on a eu peur de faire.

Nous sommes entourés d'espions allemands, à l'effet de renseignements dont ils se serviraient pour monter des coups comme l'incident du parlement.

En faisant une enquête comme celle que demandaient M. Pugsley et M. Curvel, nous indiquerions aux espions où sont situés toutes nos fabriques d'obus. Et ils n'auraient plus qu'à aller les faire sauter.

OBSERVATOR

#### Lavergne, un vrai libéral

Quoique nous différons d'avis avec M. Armand Lavergne sur la question de la défense du Canada et de l'Empire, nous ne pouvons qu'applaudir à son attitude sur le problème du système scolaire de Montréal.

Soixante autres députés, soit-disant libéraux, n'ont rien compris de cette question. Tandis que le jeune député de Montmagny, en préconisant la solution qui conduit à l'uniformité et à la gratuité des livres, adhère à la vraie doctrine libérale.

Nationaliste, M. Lavergne l'est certainement quant à ce qui concerne le domaine militaire. Mais, pour tout le reste, il est, il n'a jamais cessé d'être un libéral.

C'est même le député le plus orthodoxe de toute l'Assemblée législative !

Pacide BRAUSET.

Heureusement que la Législature est là pour leur appliquer un bon coup de bâton.







# Voix de la Législature

L'odyssée à Québec de tous ceux qui s'intéressent à Concordia, avec ses multiples péripéties. — Les commissions scolaires indépendantes reçoivent de formidables horions. — On édifie un château-fort contre les Boches. — Le fameux bill des abattoirs est encore en panne.

Québec, 9 février 1916.

Tout Montréal est à Québec. On rencontre des montrealais partout. Ils encombrant les couloirs du Palais législatif et les grands hôtels. Le Château Frontenac en est plein. Les uns viennent demander à la Législature des réformes que d'autres viennent combattre. Et quel que soit le résultat des luttes que se font, vous verrez que c'est Québec, après tout, qui écoppera. Ceux qui auront perdu accusent Québec de se mêler de ce qui ne le regarde pas. Et ils continuent d'accuser Québec de mettre Montréal dans le pétrin. Comme question de fait, s'il faut en juger par ce que les délégations montrealaises viennent nous raconter, Montréal est bien mal pris. Mais ce qui ne manque pas de surprendre nos législateurs, c'est de voir aujourd'hui purnicher sur la situation malheureuse de Montréal ceux-là mêmes qui l'ont créé. Nous voulons parler des gens qui ont demandé et obtenu, il y a quelques années, la création d'un prétendu bureau de contrôle qui n'en est pas un et qui constitue une cinquième roue au char de Concordia.

Je ne connais pas ce que vous décidez nos législateurs, mais je remarque une chose. C'est que les auteurs du bureau de contrôle sont moins bien vus ici qu'ils ne l'étaient il y a quelques années. On semble les écarter par politesse et leurs avis n'ont pas le poids qu'ils avaient.

## HOMMAGE A SAINT-SULPICE

L'"Autorité" concourt de toutes ses forces dans l'article ci-dessous publié dans la "Presse" et la "Semaine Religieuse". Mais!!!

Appelant que l'"Œuvre des Tabernacles" — dont le but est d'aider aux églises et aux chapelles pauvres — fut fondée à Montréal en 1895, sous la direction des Messieurs de Saint-Sulpice, un rédacteur de la "Semaine Religieuse" en profite pour relever certaines insinuations injustes proférées récemment dans un article de journal contre les dignes fils de M. Olier et pour rendre hommage au zèle dévoué comme au dévouement infatigable de ces humbles prêtres qui, après avoir veillé sur notre colonie au berceau, en sont restés les guides et les soutiens.

Voici ce que nous lisons, entre autres choses, dans le dernier numéro de la "Semaine", auquel nous faisons allusion: "Les généraux fils de M. Olier sont restés toujours des apôtres dévoués et des gardiens zélés des intérêts spirituels, et même temporels, de la cité de Maisonneuve. Depuis les jours lointains de M. de Queylus, jusqu'à ceux de M. Colin et du vénéré M. Lecop, ils n'ont jamais cessé d'être, à plus d'un titre, nos bienfaiteurs inlassables. Et ce serait singulièrement méconnaître l'historique de notre paroisse, sous prétexte de rendre hommage à d'autres, qu'à aucun moment, ils ne sont cantonnés dans le ne sais quel parti-pris d'indifférence égoïste. Ils conurent, eux aussi, l'œuvre des missions et celle de l'instruction des pauvres, et leurs paroisses ne furent ni toujours opulentes. C'est bien plutôt leur opulence et leurs largesses à eux qui firent le plus souvent la fortune et la richesse de leurs paroisses. Eh! sans doute, leur oeuvre première, c'est la formation des clercs. Mais, en même temps qu'ils formaient des prêtres, les Sulpiciens poursuivaient la sainte instruction à nos enfants, dont ils savent faire, avant tout, des hommes de devoir. Que d'éminents citoyens n'ont-ils pas déjà formés tant pour l'Etat que pour l'Eglise!"

Il convenait qu'une voix autorisée, telle que celle de la "Semaine Religieuse", rendit ainsi hommage à l'indéfectible dévouement de Saint-Sulpice à notre métropole comme à l'ancienne Ville-Marie.

Nous admettons de tout coeur ce qui est écrit ci-haut. Mais la situation ne change pas. Nous reconnaissons tous les mérites de Saint-Sulpice. L'"Autorité" n'a jamais ménagé à cet ordre si respecté ses compliments. Mais ce n'est pas une raison, surtout quand on bâtit des monuments (la bibliothèque) au coût d'un million, de conserver des cambuses, des écoles démodées en plein centre commercial sur du terrain valant \$45.00 le pied, comme l'école des frères rue St-Denis coin Ste-Catherine.

Dans la crise financière que nous traversons et qui em-

berme chez les voteurs anglais, les exhortant à s'occuper de la chose publique plus qu'ils ne le font. Le journal anglais a tort. Les grosses bedaines millionnaires de l'Ouest feraient mieux de se rendre aux polls le jour des élections en plus grand nombre. Ils auraient ensuite plus le droit de se plaindre.

M. Marsil mérite des félicitations pour ses efforts portant à l'annexion des petites commissions scolaires. Mais ça va être dur pour la vache à lait qui s'appelle Concordia. Ça durait pas trop le bourrer, le pis pourrait bien "petter". Ce serait dur pendant la guerre.

Tous les esprits dirigeants lisent "L'Autorité".

Tous les hommes sérieux qui aiment à se renseigner lisent "L'Autorité".

Front Belge, 15-1-16.

"L'Autorité".

Montréal, Qué.

Monsieur,

Je reçois parfois des journaux anglais du Canada mais je n'ai pas encore eu le bonheur de recevoir des journaux de langue française.

J'apprends précisément que vous dirigez un hebdomadaire très important à Montréal et je prends la respectueuse liberté de solliciter de votre bienveillance la faveur d'obtenir quelques numéros gratuits de votre organe important.

J'espère que vous me ferez volontiers ce plaisir et je vous en serais très reconnaissant.

Avec mes plus vifs remerciements pour votre envoi, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments de haute considération et de parfaite estime.

M. LAPEAUX  
2e Rég. (A. 103)  
4e Bataillon, ire Cie,  
Armée Belge, (Front)

## 'L'Autorité' est rendu loin

M. Lapeaux,

Le dernier moyen qu'on a trouvé pour venir au secours des finances municipales c'est d'instituer un tag day quotidien.

On organiserait à cet effet un service spécial.

M. L. J. Primeau serait nommé surintendant de ce service.

Tous les jours un tag day.

Ce que ce serait rigolo.

Montréal serait sauvé de la ruine.

Et voilà.

M. Martin au comité des bills privés: "J'avais un tout petit "pouvoir", et on me l'a coupé."

"L'Evénement" dit que M. Gaston Maillat connaît tous les rouages de la législature comme s'il les avait tricotés. Le journal québécois est prié de noter que le directeur de "L'Autorité" passe la plus grande partie de ses loisirs maintenant à tricoter... pour les aliés.

Il convient de féliciter M. Tancrède Marsil pour le courage qu'il a montré en se faisant le principal promoteur du bill de la fusion des commissions scolaires. Le directeur du "Réveil" a droit à la reconnaissance des contribuables de Montréal.

Les députés libéraux ont consenti à un prolongement du terme du parlement!

Quelle décadence.

Où sont les temps des Dorion, des Laflamme, des Mercier, des Préfontaine, des Prévost, etc.

Les libéraux qui ont pu affronter l'électorat après cinq années ne méritent plus le titre de libéraux.

Prenez garde les chefs! Vous glissez dans l'abîme. En consentant à une extension du parlement vous tuez le parti libéral pour quinze ans à venir. Attention, prenez garde.

Nous avions confiance que Sir Wilfrid ne consentirait jamais à une extension de parlement à l'encontre de tout principe libéral. La députation se devait d'aller chercher un nouveau mandat. Elle devait consulter le peuple, et ce, tout de suite.

Propriétaires, dégraissez-vous.

Propriétaires, réveillez-vous.

Dieu de clémence  
Dieu des combats  
Sauve la France  
Et ses soldats.

Allons enfants de la Patrie, le jour de gloire est arrivé.

Enrôlez-vous, Canadiens-français. Allez vous battre pour la France. Elle est toujours votre mère.

Contre nous de la tyrannie l'éternel sanglant est levé.

Jeunes gens, rappelez-vous Louvain, la cathédrale de Reims et tous les crimes des barbares.

"Le News" enqueule l'échevin Lapointe parce qu'il donne le cri d'a-

Le désastreux incendie des édifices du Parlement fédéral a donné la frousse aux gens de Québec. Les autorités provinciales n'ont pas attendu le résultat de l'enquête qui se fait sur les causes de cet incendie, elles n'ont pas attendu de savoir exactement ce qu'il est advenu de ce résultat d'un accident ou s'il a été allumé par une main criminelle de boche, pour prendre les précautions destinées à prévenir un pareil malheur ici.

On a déjà commencé à prendre des précautions infinies pour empêcher les espions boches d'arriver jusqu'au Palais législatif. Le but de ces précautions est certes très louable, mais la façon dont on s'y prend pour nous préserver des boches est vraiment pitoyable.

Ainsi l'on a fermé plusieurs portes du Palais législatif, et l'on a placé aux portes restées ouvertes des gardiens chargés de surveiller les physiognomies de ceux qui entrent dans le sanctuaire de nos législateurs.

Je ne veux, mon cher directeur, emboîter en aucune façon le couvercle et je ne suis pas assez sûr pour tenir le gouvernement responsable des gaucheries de ses employés, mais je tiens à signaler un fait. On prétend prendre une mesure de prudence en fermant la plupart des portes. C'est ouvrir la porte à de nouveaux dangers, car un incendie éclate et se propage rapidement comme celui d'Ottawa, il arrivera que les gens ne pourront pas sortir et seront grillés sur place. Les autorités ne devraient fermer à clé aucune porte et se contenter d'y placer de bons gardiens.

D'un autre côté, ces précautions

font un peu rire. Qu'est-ce que le gouvernement provincial peut bien avoir fait pour choquer les boches et susciter leurs représailles? Est-ce d'avoir envoyé du fromage au crève-faim d'Angleterre?

A propos de l'incendie d'Ottawa, il convient de signaler la réponse faite par le premier ministre du Canada au premier ministre de la province de Québec qui lui avait offert ses sympathies et qui lui avait demandé en quoi le gouvernement de Québec pouvait être utile à celui d'Ottawa dans les circonstances. Sir Robert Borden a remercié Sir Lomer Gougeon de ses sympathies, mais il n'a rien répondu à l'offre de services qui lui avait été faite. C'est une omission qui mérite d'être signalée.

Les protestations de "L'Autorité" et autres journaux indépendants contre les bills autorisant l'établissement d'abattoirs à Montréal malgré le conseil de ville ont eu un beau résultat jusqu'ici.

Il y a un couple de semaines que ces bills sont revenus au comité des bills privés où ils ont été adoptés avec les amendements que l'on sait et l'on n'a pas encore osé les ramener devant la Chambre.

Il paraît manifeste que le gouvernement veut réparer la grave erreur commise par le comité des bills privés qui a inconsidérément apporté des obstacles à la réalisation d'un projet humanitaire, la disparition des foyers d'infection et des nuisances publiques que sont les abattoirs.

Le second s'intitule: Loi pour amender la Charte de la ville de Montréal-Est. Par extraordinaire, M. Letourneau n'en est pas le parrain, mais le bill ne vaut guère mieux pour cela.

D'abord Montréal-Est, que Montréal refusa d'annexer l'an dernier, s'imagina d'annexer, cette année, d'autres territoires. N'est-ce pas ce qui ressemble diablement à la grenouille de la Fable, qui voulait se faire aussi grosse que le bœuf? Montréal-Est, qui ne renferme dans ses limites que quelques granges, veut aujourd'hui s'étendre jusqu'à la Rivière des Prairies. C'est ineffable.

Montréal-Est, dont les habitants sont aussi clairsemés que les épis dans un champ où a passé la grêle, veut se doter de neuf échevins, à part le maire.

Montréal-Est veut aussi construire des rues et des boulevards, soit par elle-même, soit par des compagnies autorisées à cet effet, et faire des conventions avec ces compagnies relativement à la construction des rues et des boulevards.

Montréal-Est entend acquiescer des immeubles, exploiter des industries; mais qui ne veut pas Montréal-Est?

Montréal-Est a un faible spécial pour les exemptions de taxes. Elle demande à la Législature de confirmer une exemption accordée à la Realty Syndicate Limited, dont il serait sans doute intéressant de connaître les actionnaires; une seconde exemption octroyée à la Grampan Realty Limited, compagnie qui trouve sans doute ennuyeux de ne pas vendre de terrains et de payer des taxes; enfin une troisième exemption à la Queen City Oil Co.

Nous attendons de la Législature qu'elle mette un frein, et solide, aux extravagances de Montréal-Est.

OBSERVATOR.

JUSQU'A MARDI

La Législature a donné jusqu'à mardi prochain aux délégations qui sont allées à Québec pour s'entendre sur les différents projets concernant la future administration de la ville de Québec.

Certains pince-sans-rire répandaient le bruit que Sir Lomer nommerait une commission choisie par son gouvernement. Le premier ministre n'y a jamais songé. Qu'on se le tienne pour dit. Tout de même la rumeur aura son effet.

L'opinion publique exige un changement radical et de meilleurs hommes, des hommes capables et honnêtes, qui verront à ce que l'argent du peuple soit dépensé sagement.

Un poêle qui ne coûte pas cher et qui ne dépense pas beaucoup de combustible.

Grandeur du fourneau, 18 pounds; aussi 5 brûleurs: 1 très grand, 3 grands et 1 pour faire mijoter.

Visitez une de nos salles de vente pour assister à une démonstration, ou téléphonez à Main 4040 et de nos représentants ira chez vous vous donner des détails.

Un poêle qui ne coûte pas cher et qui ne dépense pas beaucoup de combustible.

Grandeur du fourneau, 18 pounds; aussi 5 brûleurs: 1 très grand, 3 grands et 1 pour faire mijoter.

Visitez une de nos salles de vente pour assister à une démonstration, ou téléphonez à Main 4040 et de nos représentants ira chez vous vous donner des détails.

UN CITOYEN DE SAINT-CONSTANT.

# Deux bills monstrueux

Ceux de Montréal-Est et de l'Association Pharmaceutique méritent la mort sans phrases.

Dès les premiers jours de la session de la Législature, il s'agissait de deux bills monstrueux.

Les bills venant de corporations et de particuliers tombaient sur l'hôtel du gouvernement que c'en était une bénédiction... ou une malediction. M. Séverin Letourneau, député d'Hochelega, se faisait particulièrement remarquer par son zèle à patroniser ces nouveaux enfants. La besogne que M. Bérard accomplissait autrefois au Conseil législatif, il semblait en avoir hérité, et les gens voyaient poindre au ciel de la Législature l'étoile d'un nouveau Bérard, riche à centaines de mille piastres, favori de tous ceux dont l'ambition était de rendre leur bill à destination.

M. Letourneau, organisateur du parti libéral à Montréal, est le parrain d'une infinité de bills dont la seule énumération prendrait une colonne de ce journal. Un autre qui lui trouverait sa position quelque peu délicate, car après tout il semblerait que M. Letourneau veuille profiter de son titre d'organisateur libéral pour influencer les députés, ses collègues, qui pourraient s'imaginer qu'aux prochaines élections M. Letourneau ne leur dispenserait les fonds du parti qu'autant qu'ils auront été bien servies.

Nous nous contenterons, pour aujourd'hui, de mettre la Législature, le Conseil législatif et le lieutenant-gouverneur en garde contre deux bills qui puent le schéma à plein nez.

Le premier a pour titre: Bill modifiant la loi de pharmacie de Québec. M. Letourneau le tient sur les fonts baptismaux. Nous le qualifierions tout simplement de monstrueux. Ces messieurs possèdent déjà des privilèges exorbitants. La Législature doit mettre un terme à ces privilèges excessifs et arbitraires que font de temps à autre certains membres des professions libérales. Ces messieurs nous condamneront bientôt à aller vivre en Russie.

Le second s'intitule: Loi pour amender la Charte de la ville de Montréal-Est. Par extraordinaire, M. Letourneau n'en est pas le parrain, mais le bill ne vaut guère mieux pour cela.

D'abord Montréal-Est, que Montréal refusa d'annexer l'an dernier, s'imagina d'annexer, cette année, d'autres territoires. N'est-ce pas ce qui ressemble diablement à la grenouille de la Fable, qui voulait se faire aussi grosse que le bœuf?

Montréal-Est, qui ne renferme dans ses limites que quelques granges, veut aujourd'hui s'étendre jusqu'à la Rivière des Prairies. C'est ineffable.

Montréal-Est, dont les habitants sont aussi clairsemés que les épis dans un champ où a passé la grêle, veut se doter de neuf échevins, à part le maire.

Montréal-Est veut aussi construire des rues et des boulevards, soit par elle-même, soit par des compagnies autorisées à cet effet, et faire des conventions avec ces compagnies relativement à la construction des rues et des boulevards.

Montréal-Est entend acquiescer des immeubles, exploiter des industries; mais qui ne veut pas Montréal-Est?

Montréal-Est a un faible spécial pour les exemptions de taxes. Elle demande à la Législature de confirmer une exemption accordée à la Realty Syndicate Limited, dont il serait sans doute intéressant de connaître les actionnaires; une seconde exemption octroyée à la Grampan Realty Limited, compagnie qui trouve sans doute ennuyeux de ne pas vendre de terrains et de payer des taxes; enfin une troisième exemption à la Queen City Oil Co.

Nous attendons de la Législature qu'elle mette un frein, et solide, aux extravagances de Montréal-Est.

OBSERVATOR.

JUSQU'A MARDI

La Législature a donné jusqu'à mardi prochain aux délégations qui sont allées à Québec pour s'entendre sur les différents projets concernant la future administration de la ville de Québec.

Certains pince-sans-rire répandaient le bruit que Sir Lomer nommerait une commission choisie par son gouvernement. Le premier ministre n'y a jamais songé. Qu'on se le tienne pour dit. Tout de même la rumeur aura son effet.

L'opinion publique exige un changement radical et de meilleurs hommes, des hommes capables et honnêtes, qui verront à ce que l'argent du peuple soit dépensé sagement.

Un poêle qui ne coûte pas cher et qui ne dépense pas beaucoup de combustible.

Grandeur du fourneau, 18 pounds; aussi 5 brûleurs: 1 très grand, 3 grands et 1 pour faire mijoter.

Visitez une de nos salles de vente pour assister à une démonstration, ou téléphonez à Main 4040 et de nos représentants ira chez vous vous donner des détails.

Un poêle qui ne coûte pas cher et qui ne dépense pas beaucoup de combustible.

Grandeur du fourneau, 18 pounds; aussi 5 brûleurs: 1 très grand, 3 grands et 1 pour faire mijoter.

Visitez une de nos salles de vente pour assister à une démonstration, ou téléphonez à Main 4040 et de nos représentants ira chez vous vous donner des détails.

UN CITOYEN DE SAINT-CONSTANT.

# Grenades

La rotonde du Château Frontenac n'a pas changé.

Toujours les mêmes yeux, les mêmes oreilles, les mêmes nez.

Par petits groupes les nombreux arrivés discutent.

On parle fort, on crie presque à tue-tête.

Le bureau de contrôle sera-t-il aboli?

Le sera-t-il pas?

Va-t-on diminuer le nombre des échevins ou l'augmenter?

Les députés sont muets comme des carpes. Ils sont d'un solennel!!!

On dirait des doges de Venise.

On conte des histoires, des blagues.

M. Trefflé Bastien n'y a pas encore montré son visage blême.

Les nombreux services gratuits qu'il rend à la compagnie Laurin et Leitch le retiennent à Montréal.

Tout le monde s'en ennue.

Il manque.

Tout à coup la sympathique figure de M. Séverin Letourneau s'émène.

Son associé M. Beaulieu n'est pas là avec son sacché pour accompagner le parrain national des bills publics.

M. Séverin Letourneau a caché deux ses bills dans ses poches de derrière.

M. Levesque loge maintenant au Frontenac.

C'est un pas de plus vers le ministère.

Tout le monde s'accorde à dire qu'il remplacera sous peu l'hon. Jérémie Descairie au secrétariat provincial.

Le populaire M. J. O. Labrecque qui a laissé à Montréal son "diamant noir", prodige de bons conseils à tous.

M. Laurendeau, avocat de la ville, a l'air d'un juge en retraite.

On parle de tout excepté des finances de la ville.

C'est pénible à constater, mais c'est vrai!

On va bien plus à savoir qui sera candidat aux prochaines élections au lieu de chercher à sortir Concordia de son bourbier financier.

M. Marché, le chapeau sur le côté de la tête à la démarche d'un député.

M. Armand Laverne, malgré ses discours militaires, est plus populaire que jamais.

M. Rodrigue Langlois s'est amené en fighting trim.

Le comité des citoyens a apparu, mais sous un nom déguisé.

Au milieu d'un bruit prolongé, au comité des bills privés, Sir Lomer dit: "Pour rétablir l'ordre, il faudrait un maillet".

"Gestez Gaston", s'écria aussitôt avec esprit le député de Nicolet, M. Trahan.

M. Léon Giguère est l'avocat à la mode de la législature.

Il jouit d'une popularité de bon aloi.

Messieurs Perron et Robert ont l'air à se fier du tramway comme de l'an quarante.

M. L. A. Lapointe est toujours le plus renseigné sur les pouvoirs de la charte de Montréal.

Il a une figure de dark horse.

Serait-il un candidat à la mairie?

On dit que oui.

On est prêt à parier qu'il serait élu.



On se l'arrache.

Quel lion!

Les figures macabres des annexions de Maisonneuve sont apparues.

On les voit se fauilier dans l'ombre.

La législature va-t-elle nous faire avaler cet éléphant blanc qu'est Maisonneuve?

Annexons les commissions scolaires mais laissons de grâce Maisonneuve de côté.

Seigneur, délivrez-nous du mal.

Pour peu que cela continue, propriétaires de Montréal, préparez-vous à prendre la poche et le traineau.

Nous maintenons comme le meilleur envers et contre tous le principe des quinze. Quinze hommes honnêtes, travailleurs, et hommes d'affaires élus par toute la ville. C'est là le salut.

Le dernier moyen qu'on a trouvé pour venir au secours des finances municipales c'est d'instituer un tag day quotidien.

On organiserait à cet effet un service spécial.

M. L. J. Primeau serait nommé surintendant de ce service.

Tous les jours un tag day.

Ce que ce serait rigolo.

Montréal serait sauvé de la ruine.

Et voilà.

M. Martin au comité des bills privés: "J'avais un tout petit "pouvoir", et on me l'a coupé."

"L'Evénement" dit que M. Gaston Maillat connaît tous les rouages de la législature comme s'il les avait tricotés. Le journal québécois est prié de noter que le directeur de "L'Autorité" passe la plus grande partie de ses loisirs maintenant à tricoter... pour les aliés.

Il convient de féliciter M. Tancrède Marsil pour le courage qu'il a montré en se faisant le principal promoteur du bill de la fusion des commissions scolaires. Le directeur du "Réveil" a droit à la reconnaissance des contribuables de Montréal.

Les députés libéraux ont consenti à un prolongement du terme du parlement!

Quelle décadence.

Où sont les temps des Dorion, des Laflamme, des Mercier, des Préfontaine, des Prévost, etc.

Les libéraux qui ont pu affronter l'électorat après cinq années ne méritent plus le titre de libéraux.

Prenez garde les chefs! Vous glissez dans l'abîme. En consentant à une extension du parlement vous tuez le parti libéral pour quinze ans à venir. Attention, prenez garde.

Nous avions confiance que Sir Wilfrid ne consentirait jamais à une extension de parlement à l'encontre de tout principe libéral. La députation se devait d'aller chercher un nouveau mandat. Elle devait consulter le peuple, et ce, tout de suite.

Propriétaires, dégraissez-vous.

Propriétaires, réveillez-vous.

Dieu de clémence  
Dieu des combats  
Sauve la France  
Et ses soldats.

Allons enfants de la Patrie, le jour de gloire est arrivé.

Enrôlez-vous, Canadiens-français. Allez vous battre pour la France. Elle est toujours votre mère.

Contre nous de la tyrannie l'éternel sanglant est levé.

Jeunes gens, rappelez-vous Louvain, la cathédrale de Reims et tous les crimes des barbares.

"Le News" enqueule l'échevin Lapointe parce qu'il donne le cri d'a-

larme chez les voteurs anglais, les exhortant à s'occuper de la chose publique plus qu'ils ne le font. Le journal anglais a tort. Les grosses bedaines millionnaires de l'Ouest feraient mieux de se rendre aux polls le jour des élections en plus grand nombre. Ils auraient ensuite plus le droit de se plaindre.

M. Marsil mérite des félicitations pour ses efforts portant à l'annexion des petites commissions scolaires. Mais ça va être dur pour la vache à lait qui s'appelle Concordia. Ça durait pas trop le bourrer, le pis pourrait bien "petter". Ce serait dur pendant la guerre.

Tous les esprits dirigeants lisent "L'Autorité".

Tous les hommes sérieux qui aiment à se renseigner lisent "L'Autorité".

Front Belge, 15-1-16.

"L'Autorité".